

État de situation de la population d'orignaux en 2025 dans la zone de chasse 29



Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Mise en contexte

Ce document présente une synthèse de l'état des populations d'orignaux dans la zone de chasse 29 située au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il est basé sur les tendances des indicateurs du système de suivi du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (résultats de la récolte par la chasse, prélèvement de pièces anatomiques, inventaires aériens, suivi des parasites, etc.).

Portrait général de la zone

D'une superficie de 42 043 km², la zone de chasse 29 compte près de 2 000 chasseurs à l'orignal par année. Ce nombre de chasseurs se maintient depuis cinq ans après avoir connu une hausse d'environ 14 % depuis 2014. La récolte et le succès de chasse sont relativement stables depuis 12 ans dans la zone 29 (figure 1). Le succès de chasse au mâle adulte, un des indicateurs les plus probants de l'état du cheptel, se maintient depuis plusieurs années autour de 10 %. Le succès de chasse global (tous les segments) atteint près de 16 % et se classe parmi les plus élevés au Québec. Lors du dernier inventaire d'orignaux réalisé en 1989, la densité était d'environ 0,4 orignal/10 km². Un inventaire aérien de l'orignal a été réalisé dans la zone 29 en 2024 et les résultats devraient être publiés en 2026.

La zone 29 se trouve presque exclusivement dans le domaine bioclimatique de la pessière à mousses, un habitat relativement peu propice pour l'orignal. La progression des coupes forestières au sud de la zone a cependant favorisé des modifications de l'habitat au profit de l'orignal (rajeunissement de la forêt et progression des espèces pionnières feuillues). La récolte d'orignaux y est d'ailleurs concentrée plus au sud, comme en témoigne la figure 2.

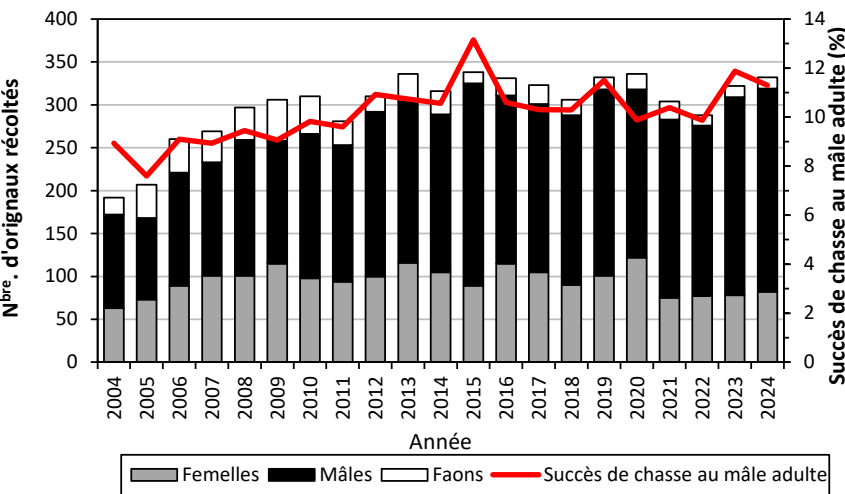


Figure 1. Évolution de la récolte et du succès de chasse entre 2004 et 2024.

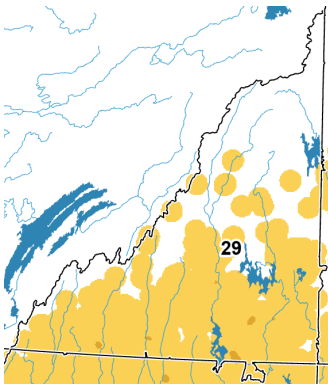


Figure 2. Densité de la récolte d'orignaux enregistrée par la chasse sportive dans la zone 29 en 2024. Plus la densité de récolte est élevée, plus la couleur est foncée.

La composition de la récolte

Tous les segments peuvent être récoltés dans cette zone de chasse, et ce, chaque année. La période de chasse y est également plus longue que dans la zone de chasse 28. La récolte d'orignaux dans la zone de chasse se compose principalement de mâles adultes. Les femelles représentent près du quart de la récolte annuellement. Seulement 4 % de la récolte est composée de faons (figure 3).

En raison du faible nombre d'échantillons récoltés, il n'est pas possible de poser de diagnostic sur l'âge moyen des mâles ou des femelles lors de la récolte.

La productivité et le recrutement

Les résultats de l'inventaire aérien de 2024 permettront d'évaluer le recrutement du cheptel dans la zone 29. Les résultats devraient être publiés au cours de l'année 2026.

Compte tenu de la progression de l'habitat propice dans le sud de la zone, il est plausible que la productivité ait augmenté au cours des dernières années.

Les résultats d'inventaire permettront également d'évaluer le taux d'exploitation par la chasse. Compte tenu de la superficie de la zone, le prélèvement est plutôt faible.

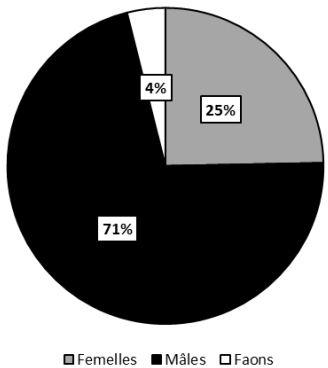


Figure 3. Proportion des segments récoltés dans la zone 29 en 2024.



Les parasites

En raison de la faible récolte, il n'est pas possible de poser de diagnostic clair sur la prévalence ou la charge parasitaire de la tique d'hiver dans cette zone de chasse. Toutefois, selon les relevés automnaux réalisés par le ministère, un seul orignal sur une cinquantaine inspectés depuis 2012 était porteur de la tique d'hiver, ce qui laisse supposer que la présence de la tique est plutôt faible et que ce parasite aurait peu d'impact sur le cheptel.

Les autres parasites internes (p. ex. ver des méninges) sont généralement peu abondants chez les orignaux de la zone et ne semblent pas préoccupants actuellement.

Une implication essentielle pour la gestion de l'orignal en région

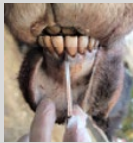
Compte tenu de la superficie des zones de chasse, la participation des chasseurs et du public est essentielle pour assurer une gestion efficace de la faune. Que ce soit en enregistrant adéquatement l'orignal que vous avez chassé, en respectant la réglementation, en dénonçant des actes de braconnage ou en signalant des observations fauniques rares ou inusitées, votre implication fait toute la différence!

La zone 29 en chiffres :

En 2024, la récolte...

- Était réalisée à 100 % à l'arme à feu
- À 46 % dans la première semaine de chasse à l'arme à feu
- À près de 98 % en territoire libre et à 2 % seulement dans les pourvoies
- Se composait de seulement 4 % de faons

Nouvelle approche pour la collecte de dents d'orignaux dans la zone de chasse 29



À l'automne 2026, la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean sollicitera directement les chasseurs de la zone 29. Surveillez votre courrier en août prochain; on pourrait vous demander de fournir les dents de l'orignal que vous récolterez à l'automne. Nous souhaitons ainsi obtenir des paires d'incisives d'orignaux autant femelles, mâles, jeunes que vieux (sauf les faons)! Cela nous permettra d'en apprendre plus sur l'âge moyen du cheptel dans cette zone de chasse.



Pour en savoir plus sur l'orignal

[Statistiques de récolte](#)



[Collecte de dents d'orignaux](#)



[Plan de gestion de l'orignal](#)



[Biologie de l'orignal](#)



[Système de suivi de l'orignal](#)

